



NAO : INFLATION ET PERFORMANCE S'ENVOLENT... SANS NOUS !



Janvier 2022

RAPPEL DU CONTEXTE

Les négociations annuelles obligatoires se sont déroulées dans un contexte particulier : phase finale de l'OPA de Véolia, 5^{ème} vague de Covid-19, **inflation galopante** (2.8% en décembre 2021) ...

Cette année 2021, éprouvante pour tous les salariés de notre UES, a pourtant été une année florissante : retour à l'équilibre chez TI comme chez ITF, taux de succès inégalé chez ITF. **Ces très bons résultats ne peuvent être décorrélés du fort engagement, de l'implication de tous les salariés, femmes et hommes, constituant les forces vives de l'UES Degrémont.**

Suite à la consultation sur les NAO de début décembre 2021, nous nous sommes basés sur vos attentes pour bâtir nos revendications : les augmentations de salaires étaient le 1er sujet mais pas le seul.

LA POSITION DE L'UGICT CGT DEGREMONT SUEZ

α Sur la rémunération

L'Ugict CGT Degrémont Suez déplore la **posture dogmatique de la Direction contre toute Augmentation Générale.**



Avec une inflation record de 2.8% en décembre 2021 et qui continuera de croître en 2022 selon les projections de l'INSEE, l'enveloppe des **Augmentations Individuelles proposée par la Direction de 2.8%** de la Masse Salariale est en deçà des attentes que vous nous avez remonté.

La Direction a refusé catégoriquement toute Augmentation Générale donc **cette année encore une partie des salariés ne bénéficiera d'aucune augmentation alors même que tous les salariés de l'UES subissent une perte de leur pouvoir d'achat.**

Dans ce contexte, **comment permettre une juste reconnaissance du travail ?**

α Les 2 seules avancées

L'Ugict CGT Degrémont Suez a été la seule organisation syndicale à demander une revalorisation chiffrée de la prime des non-cadres. Le passage de cette enveloppe à 110 000 euros est une réelle avancée.

Sous la pression de l'Ugict CGT Degrémont Suez, la Direction a consenti à aligner l'enveloppe des Augmentations Individuelles sur l'inflation (2.4% à 2.8%)

Nous regrettons que la Direction n'ait retenu aucune de nos autres propositions.

α Sur les autres thèmes

La Direction maintient les dispositifs existants ou renvoie systématiquement aux négociations des accords à venir.

Vous attendiez des mesures concrètes de la Direction. Les sujets que nous avons portés pour vous sont bien réels. L'Ugict CGT Degrémont Suez estime que les points suivants, que vous avez majoritairement plébiscité, doivent faire l'objet d'une concertation avec les représentants des salariés :

- ✓ Des actions doivent être engagées sur le temps et la charge de travail.
- ✓ Les outils informatiques doivent être adaptés au travail et aux besoins des salariés. La Direction propose d'étudier des actions sans évoquer de concertation, cela ne saurait être considéré comme une avancée !
- ✓ Une évolution du télétravail doit émerger au sein de notre UES.
- ✓ Les conditions de travail doivent être améliorées tant en flex-office qu'au domicile.
- ✓ Egalité professionnelle : des mesures relatives à la parentalité doivent être mises en œuvre



retrouvez nos revendications
flashez le QR Code)

Ces propositions trop éloignées de vos attentes conduisent l'Ugict CGT Degrémont Suez à se positionner contre cet accord, dans l'intérêt de tous les salariés de l'UES Degrémont.

L'UGICT CGT DEGREMONT SUEZ NE SUCCOMBE PAS AU « MARKETING SOCIAL ».



cqtdegremonsuez@gmail.com



<https://cqtdegremonsuez.reference-syndicale.fr/>



<https://www.facebook.com/cqtdegremonsuez>